



DOSSIER DE CANDIDATURE

FORMATION COMPLEMENTAIRE CONTINUE

Enseignant Bénévole – Saison 2022/202

ECOLE DEPARTEMENTALE DES CADRES DU COMITE DU PAS DE CALAIS

Le Comité Départemental du Pas de Calais de Judo a délégué de la Ligue des Hauts de France et de son I.R.F.E.J.J. (Institut Régional de Formation et d'Entraînements du Judo Jujitsu) pour l'organisation d'une Ecole Fédérale des Cadres dans le département. Cette école fédérale des cadres organise la formation continue.

INFORMATIONS PRATIQUES

VOLUME DE FORMATION :

- CFEB : 20 H : au moins 8h dans les 4 demi-journées proposées
- AC et AS : 10H dont au moins 4h dans les 4 demi-journées proposées

Le reste des heures sera à faire sur les divers stages mis en place par le Comité du Pas de Calais au choix lors des :

- Stage des enseignants du Pas de Calais,
- Stages Kata, Ju Jitsu, Judo Techniques, Handi-Judo (formation), Tai So
- Coupe Kata départementale (2 h comptabilisées pour une participation),
- Stage Départemental de Formation des Arbitres et des Commissaires sportifs,
- Stages régionaux ou nationaux d'enseignement ou de formation.

Et possibilité

- De participer, pour un maximum de 4 heures, à des séances « club » encadrées par des « Hauts Gradés », et par les intervenants de la formation 62 et ce, ailleurs que dans son club bien évidemment.

La Liste des Hauts Gradés vous parviendra à la rentrée



DEROULEMENT DE LA FORMATION :

- Date limite d'inscription le vendredi 30 Septembre 2022
- horaires de la formation : de 8h à 12 h dates et lieu à déterminer
- Samedi,
- Dimanche
- Dimanche

COÛT DE LA FORMATION

- 30 € (par chèque à l'ordre du Comité Judo 62)
A envoyer avec la fiche complétée au

**COMITE JUDO 62,
03 Rue de la Bastille,
62210 AVION**

Suite à votre inscription une fiche de suivi vous sera remise personnellement lors des stages.

- **Pour la validation** quand le nombre d'heures est atteint, envoyer votre diplôme et votre feuille de présence, (**ainsi qu'une enveloppe timbrée, à votre adresse pour le retour**, si pas d'enveloppe timbrée, les diplômes et feuille de suivi seront disponibles au bureau aux heures d'ouverture), au COMITE JUDO 62, 03 Rue de la Bastille, 62210 AVION **avant le 30 Juin 2023.**



FICHE D'IDENTIFICATION

Date limite du dépôt des dossiers : le 30/09/2022

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :/...../..... A :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Numéro de licence :

Grade et date d'obtention :

Diplôme AS/AC/CFEB N° :

Titulaire du PSC1 : Oui Non Date d'obtention :

ASSOCIATION D'APPARTENANCE / Nom du club :

Président : (Nom et Prénom) :

Mail : Signature :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et je m'engage à suivre la formation dans son intégralité.

Fait à :

Le : Signature du candidat :